

*Creating our futures*

---

**ECTP-CEU**

European Council of Spatial Planners  
Conseil européen des Urbanistes

**Événement Conjoint 2023**

**14<sup>e</sup> Biennale des Villes et des Urbanistes Européens**

**13<sup>e</sup> Grand Prix Européen de l'Urbanisme**

**12<sup>e</sup> Atelier des Jeunes Urbanistes**

**Assemblée Générale d'automne 2023 de l'ECTP-CEU**

***Inclusive Cities and Regions***

***Territoires Inclusifs***

**Appel aux villes à  
soumettre leur  
candidature pour  
accueillir  
l'événement conjoint**

**Publié le 8 juillet 2022**



# Appel aux villes à soumettre leur candidature pour accueillir l'événement conjoint

**14<sup>e</sup> Biennale des Villes et des Urbanistes Européens**  
**13<sup>e</sup> Grand Prix Européen de l'Urbanisme**  
**12<sup>e</sup> Atelier des Jeunes Urbanistes**  
**Assemblée Générale d'automne 2023 de l'ECTP-CEU**

Le Conseil européen des urbanistes – European Council of Spatial Planners (ECTP-CEU) est l'organisation faîtière des associations, chambres et instituts d'urbanistes européens. Il a été fondé en 1985 et rassemble 40.000 urbanistes professionnels.

La **Biennale des villes et urbanistes européens** est organisée tous les deux ans depuis 1995 par l'ECTP-CEU (qui détient la marque déposée de l'événement) et représente son événement majeur pour le débat scientifique et académique dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Le **Grand Prix européen de l'Urbanisme** est l'autre événement majeur organisé tous les deux ans depuis 2002 (plus trois éditions initiales en 1991, 1994 et 1998) par l'ECTP-CEU, en coopération avec le Comité des Régions (CdR) de l'Union européenne depuis 2010, et récompense des exemples de bon aménagement du territoire en référence à la Charte de l'urbanisme européen.

L'**Atelier des jeunes urbanistes** (Young Planners Workshop) est une initiative de l'ECTP-CEU qui vise à exposer les perspectives et les expériences des jeunes urbanistes dans le contexte des nouveaux paradigmes européens. Il a lieu chaque année dans le cadre de la Biennale ou du Grand Prix.

Les **Assemblées Générales** de l'ECTP-CEU ont lieu deux fois par an, l'une au printemps et l'autre à l'automne, et sont l'organe où les délégués des associations membres se réunissent et discutent des politiques et des activités de l'organisation faîtière.

## 1 Format de l'événement pour 2023

Les Biennales et les Grands Prix Européens de l'Urbanisme ont traditionnellement lieu tous les deux ans (Biennales les années impaires et Grands Prix les années paires). La pandémie avait mis un terme à ces événements. La Biennale 2021 avait été annulée et reportée à 2023, tandis que les Grands Prix Européens de l'Urbanisme 2020 et 2022 ont également été annulés

et reportés à 2023.

Au contraire, les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> éditions des Ateliers des jeunes urbanistes avaient toutes deux eu lieu : la 10<sup>e</sup> édition en 2020 s'est tenue entièrement en ligne, tandis que la session finale de la 11<sup>e</sup> édition s'est tenue sous une double forme (en personne et en en ligne) lors de l'Assemblée Générale d'automne 2021 à Athènes.

Par conséquent, à l'automne 2023, un événement conjoint de la 14<sup>e</sup> Biennale, du 13<sup>e</sup> Grand Prix e du 12<sup>e</sup> Atelier des Jeunes Urbanistes, ainsi que de l'Assemblée générale de l'ECTP-CEU, aura lieu dans les lieux prévus par la ville hôte.

## 2 Villes candidates éligibles

Cet appel est ouvert à toute ville située dans un des pays avec un membre effectif de l'ECTP-CEU, à savoir Autriche, Belgique, Croatie, Chypre, Tchéquie, Estonie, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Malte, Norvège, Portugal, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Royaume-Uni.

Les villes candidates doivent être bien reliées aux grands réseaux de transports publics européens.

## 3 Obligations

Les villes candidates doivent se conformer aux obligations énoncées ci-après.

- Proposer des dates compatibles avec le format indiqué dans le protocole d'organisation ci-joint.
- Proposer un thème principal commun de la Biennale, du Grand Prix et de l'Atelier des jeunes urbanistes. Le phénomène croissant de la migration en tant qu'élément permanent et constant dans les sociétés européennes et le besoin subséquent de nouveaux paramètres pour les politiques d'inclusion dans l'aménagement du territoire suggèrent d'inciter les villes candidates à adopter comme thème principal **Territoires Inclusifs - Inclusive Cities and Regions** en tenant compte, entre autres, des principes « Re-Start Europe » énoncés dans le manifeste de l'ECTP-CEU du même nom et en se concentrant sur ce que le manifeste appelle à « un avenir inclusif et juste pour toutes les communautés ».
- Coopérer avec l'ECTP-CEU et le CdR dans le cadre des travaux du Comité d'organisation, du Comité scientifique, du Jury du Grand Prix et du groupe de travail des jeunes urbanistes et les reconnaître comme les organes de décision pour les questions organisationnelles et scientifiques. Le

Comité d'organisation sera composé de représentants de l'ECTP-CEU, du CdR et de chacun des autres coorganisateur.

- Organiser, dans le cadre du Comité d'organisation et du Comité scientifique, des sessions de conférence plénières et parallèles, des ateliers, expositions, visites de villes, visites techniques et des événements sociaux de la 14<sup>e</sup> Biennale.
- Organiser l'exposition publique, la présentation, la discussion et la cérémonie de remise du 13<sup>e</sup> Grand Prix de l'Urbanisme.
- Fournir, si cela est financièrement possible, des services de traduction simultanée entre l'anglais et le français et d'autres langues pendant la 14<sup>e</sup> Biennale et le 13<sup>e</sup> Grand Prix de l'Urbanisme.
- Accueillir la session finale de l'Atelier des jeunes urbanistes, organisé sur place par l'ECTP-CEU, qui comprend une séance de travail, une exposition et une présentation publique avec discussion des travaux réalisés par les jeunes urbanistes.
- Accueillir l'Assemblée générale d'automne 2023 de l'ECTP-CEU
- Accueillir d'autres événements nationaux ou de préférence internationaux importants sur l'aménagement du territoire, si on le souhaite ; ces événements doivent toutefois rester sous l'égide de l'ECTP-CEU, de la Biennale et du Grand Prix.
- Produire les publications finales des documents de conférence et des présentations de la 14<sup>e</sup> Biennale, du 13<sup>e</sup> Grand Prix de l'Urbanisme et du 12<sup>e</sup> Atelier des jeunes urbanistes.
- Assumer l'intégralité du risque financier de l'événement conjoint par le biais d'un financement public et/ou de sponsors privés.

Toutes ces tâches et informations complémentaires sont exposées en détail dans le Protocole d'organisation ci-joint.

#### **4 Appel, Projet de protocole, Document d'accompagnement et lectures recommandées**

L'appel aux villes à soumettre leur candidature pour l'accueil de l'événement conjoint est composé de deux documents distincts, d'un document d'accompagnement et de trois lectures recommandées :

- *Appel à soumettre la candidature* (ce document) ;
- *Projet de protocole d'organisation* à signer par l'ECTP-CEU et les coorganisateur, probablement avec des modifica-

tions convenues d'un commun accord, principalement aux chapitres 7 et 8 ;

- *Migration & Inclusion* dans le cadre des territoires inclusifs – inclusive cities and regions (document d'accompagnement) ;
- *Aller vers une re-naissance de l'Europe – Déclaration ECTP-CEU pour un avenir post-covid inclusif et juste pour toutes les communautés* (octobre 2020) ;
- *Charte européenne de la démocratie participative liée aux processus d'aménagement du territoire* (octobre 2015) ;
- *Charte de l'urbanisme européen* (avril 2013).

Les trois lectures recommandées sont disponibles en téléchargement de la section « Publications » sur le site de l'ECTP-CEU : <https://ectp-ceu.eu>

## 5 Commission d'évaluation

La commission d'évaluation de l'ECTP-CEU, dont la tâche est d'évaluer la candidature des villes hôtes candidates et de maintenir le dialogue avec les candidats, est composée des membres du Comité exécutif de l'ECTP-CEU et du président du groupe de travail de l'ECTP-CEU sur les prix et les biennales, à savoir :

- Janet Askew, RTPi (Angleterre), Présidente ;
- Markus Hedorfer, ASSURB (Italie), Vice-président ;
- Chantal Guillet, SFU (France), Secrétaire générale ;
- Ignacio Pemán, AETU (Espagne), Président du GT Grands Prix & Biennales ;
- Gerhard Vittinghoff, BAIK (Autriche), Trésorier ;
- Martin Baloga, ZUUPS (Slovaquie), Président du Projet des Jeunes urbanistes ;
- Catherine Vilquin, CUB (Belgique), Présidente du GT Migration & Inclusion ;
- Kent Håkull, FKP (Norvège), Administrateur au sein du Comité exécutif ;

## 6 Date limite, soumission et contact

La date limite de soumission des candidatures pour accueillir l'événement conjoint d'automne 2023 est le lundi **19 septembre 2022, à 12h00 CEST** (heure d'été d'Europe centrale). Immédiatement après la date limite, la commission d'évaluation de l'ECTP-CEU commencera à évaluer les demandes.

On s'attend à ce que la lettre de demande contienne les renseignements suivants :

- Nom de la ville candidate pour accueillir l'événement con-

joint ;

- Nom(s) et coordonnées du ou des co-organisateurs qui coopéreront avec l'ECTP-CEU et le CdR pour planifier, organiser et organiser l'événement conjoint (d'autres co-organisateurs peuvent être ajoutés ultérieurement si cela est conseillé ou nécessaire) ;
- Nom(s) du ou des sponsors et de la ou des administrations publiques qui assumeront le risque financier de l'événement conjoint (d'autres sujets peuvent être ajoutés à un stade ultérieur) ;
- Les dates proposées pour l'événement combiné, de préférence pas avant le 16 octobre et au plus tard le 3 décembre 2023 ; les dates proposées peuvent faire l'objet d'autres modifications au cours de la phase de discussion.

Les candidatures et toutes les questions et communications avant et après la date limite doivent être envoyées par courriel à

[biennale@ectp-ceu.eu](mailto:biennale@ectp-ceu.eu)

et doivent toujours contenir le nom de la ville hôte proposée comme premier mot dans l'objet du message sous la forme « Ville - notre question ».

Les **documents** joints doivent tous être envoyés sous forme de fichiers PDF, tandis que les **images** jointes sous forme de fichiers PNG, JPEG ou TIFF. Un seul message électronique ne doit pas dépasser 25 Mo, mais des messages électroniques distincts peuvent être envoyés, en les numérotant de préférence dans la ligne d'objet. Tous les documents et images joints doivent être conformes à la syntaxe de dénomination suivante :

*ville\_xx\_nom.ext*

où *ville* est le nom de la ville hôte candidate, *xx* un nombre consécutif (avec un zéro en tête le cas échéant) pour toutes les pièces jointes à travers tous les messages électroniques, du tout premier message à l'application finale, y compris les intégrations possibles qui pourraient être demandées par l'ECTP-CEU, *nom* est une description très courte (pas plus de 8 à 10 caractères) du contenu du fichier, et *ext* est l'extension de nom de fichier conventionnelle (« pdf », « png », « jpg » ou « tif »).

Des **questions** peuvent être posées à n'importe quel stade et les villes intéressées sont encouragées à contacter l'ECTP-CEU par l'intermédiaire de [biennale@ectp-ceu.eu](mailto:biennale@ectp-ceu.eu) avant la date limite pour discuter de la manière de produire la demande formelle et d'essayer de renforcer les éventuels aspects faibles du concept d'événement proposé.

La procédure d'évaluation et de sélection est conçue comme un **processus transparent**, où l'objectif est de maxi-

miser le succès de l'événement tout en optimisant le rapport entre la charge de travail et les résultats tangibles pour les villes hôtes candidats. À cette fin, les villes hôtes candidates seront informées des candidatures provenant de villes concurrentes.

Fin du document



*Creating our futures*

---

## ECTP-CEU

European Council of Spatial Planners  
Conseil européen des Urbanistes

ECTP-CEU

European Council of Spatial Planners - Conseil européen des urbanistes  
International Associations Centre - Maison des Associations Internationales  
Rue de Washington 40  
B-1050 Bruxelles

T +32 (0) 470 350 432

E [secretariat@ectp-ceu.eu](mailto:secretariat@ectp-ceu.eu) - [biennale@ectp-ceu.eu](mailto:biennale@ectp-ceu.eu)

<https://ectp-ceu.eu>

Published on 8<sup>th</sup> July 2022